

Soutenons nos commerces de proximité !

Communiqué de Bertrand Gonthiez



Soutenons nos commerces de proximité !

Soutenons nos commerces de proximité !

Dans un contexte de confinement général et de mesures sanitaires à respecter afin de lutter contre l'épidémie du Covid-19, le commerce « physique » est soumis à de fortes restrictions. Nos habitudes de consommation doivent donc évoluer. La vente en ligne reste autorisée voire même privilégiée.

Pour permettre aux consommateurs de soutenir les commerces de proximité et aux commerces de proximité de poursuivre une activité en ligne et d'écouler leurs stocks, 3 outils sont à connaître et à partager par tous :

- ✓ Sécuriser la livraison : si la vente en ligne reste le mode de consommation à privilégier, c'est dans le strict respect des mesures sanitaires qu'elle doit avoir lieu, autant pour ceux qui préparent les colis, que pour ceux qui livrent et ceux qui reçoivent. Un guide des bonnes pratiques est désormais à disposition des professionnels : <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-precautions-sanita...>
- ✓ Accompagner la numérisation : un guide pratique est disponible sur la plateforme « France Num », à destination des artisans, commerçants et indépendants pour aider les petites entreprises à utiliser les outils numériques : <https://www.francenum.gouv.fr/.../artisans-commerçants-indepe...>
- ✓ Mobiliser les acteurs : les différentes offres, gratuites ou préférentielles, recueillies auprès de nombreuses entreprises du e-commerce (Paylib, Ebay, Cdiscount...) sont désormais publiques et consultables sur ce lien : <http://www.economie.gouv.fr/coronavirus-e-commerce-offres-p...>